

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 668**23 août 2001****SOMMAIRE**

Baldi Holding S.A., Luxembourg	32031	DBI Finance S.A., Luxembourg.....	32051
Baldi Holding S.A., Luxembourg	32031	Degroof Thierry & Associés S.A., Luxembourg ..	32046
Balu Holding S.A., Luxembourg.....	32036	Dental Systems Holding, S.à r.l., Luxembourg ...	32051
Banque Générale du Luxembourg S.A., Luxem- bourg.....	32032	Drane S.A.H., Luxembourg.....	32053
Berlioz S.A., Luxembourg.....	32036	E.F.E.C. Luxembourg, Luxembourg.....	32054
BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.....	32033	Elico Hotels, S.à r.l., Luxembourg	32053
BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.....	32035	Elico Hotels, S.à r.l., Luxembourg	32053
Bois Parren S.A., Luxembourg.....	32036	Elico Hotels, S.à r.l., Luxembourg	32053
Brockford Developments, S.à r.l., Luxembourg ...	32037	Emea Software Distribution S.A., Strassen.....	32054
Bureau Line Office S.A., Luxembourg.....	32038	Ersel Finance S.A.H., Luxembourg.....	32055
Camca Reassurance, Luxembourg.....	32042	Ersel Finance S.A.H., Luxembourg.....	32055
CDB WEB Tech International S.A., Luxembourg .	32040	ESBP A.G., European-Sportevents & Business Promotions, Luxembourg.....	32058
CDB WEB Tech International S.A., Luxembourg .	32041	Estoril S.A., Luxembourg	32056
CDC SP S.A., Luxembourg.....	32042	Eurinvest Partners S.A., Luxembourg	32058
Co. Lo. Fin. International S.A., Luxembourg	32045	Europe Fiduciaire (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.....	32049
Cogeparc S.A., Bar-le-Duc	32042	European Risk Capital Company S.A. Holding, Lu- xembourg	32056
Colbert Dollar Bond, Sicav, Senningerberg.....	32044	European Risk Capital Company S.A., Luxem- bourg.....	32056
Colbert Dollar Bond, Sicav, Senningerberg.....	32044	Expand Santé International, S.à r.l., Luxembourg	32055
Colbert Dollar Bond, Sicav, Senningerberg.....	32044	F. Van Lanschot Corporate Services S.A., Mamer	32054
Colbert Europe Bond, Sicav, Senningerberg.....	32042	F. Van Lanschot Management S.A., Mamer.....	32059
Colbert Europe Bond, Sicav, Senningerberg.....	32043	F. Van Lanschot Trust Company (Luxembourg) S.A., Mamer.....	32056
Collie S.A., Luxembourg.....	32045	Famirole S.A.H., Luxembourg	32059
Communication et Edition "CeC", S.à r.l., Ma- mer.....	32036	Famirole S.A.H., Luxembourg	32059
Compagnie d'Investissements S.A.H., Luxem- bourg.....	32047	Fan S.A., Luxembourg.....	32060
Compagnie d'Investissements S.A.H., Luxem- bourg.....	32048	Faustini International S.A., Luxembourg.....	32057
Compagnie Financière de l'Accessoire Textile S.A., Luxembourg.....	32046	Faustini International S.A., Luxembourg.....	32057
Covesco S.A.H., Luxembourg.....	32048	FCM Distribution S.A., Capellen.....	32060
Covesco S.A.H., Luxembourg.....	32049	FIB Investment Luxembourg, Luxembourg	32061
CREGELUX, Crédit Général du Luxembourg S.A., Luxembourg.....	32032	Fibime Holding S.A., Luxembourg	32058
Cri-Cri, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	32049	Financière Henri Martin, S.à r.l., Luxembourg ...	32039
DBI Finance S.A., Luxembourg	32050	Financière Henri Martin, S.à r.l., Luxembourg ...	32040
		Finconsult (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32061
		Finconsult (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32061
		Fintek International S.A., Luxembourg	32062
		Fisel Holding S.A., Luxembourg.....	32052

Fortune International Services Holding S.A., Luxembourg	32062	Luben Holding S.A., Luxembourg	32021
Francis S.A.H., Luxembourg	32064	Lux-Diffusion S.A., Luxembourg	32023
Francis S.A.H., Luxembourg	32064	Lux-Pension S.A. Holding, Luxembourg	32023
Fugilux S.A., Luxembourg	32062	Lux-Pension S.A. Holding, Luxembourg	32023
Fundacion Juan March Luxemburgo S.A., Luxembourg	32064	Lux-Sparinvest S.A. Holding, Luxembourg	32024
GEC, General European Consulting S.A., Luxembourg	32018	Lux-Sparinvest S.A. Holding, Luxembourg	32024
Giacomelli Sport International S.A., Luxembourg	32059	Luxfiducia, S.à r.l., Luxembourg	32022
Giove International S.A.H., Luxembourg	32063	Luxsat International S.A., Betzdorf	32024
Giove International S.A.H., Luxembourg	32063	LWK-Plasma Ceramic International S.A., Luxembourg	32024
Giove International S.A.H., Luxembourg	32063	Lynch Batailley S.A., Luxembourg	32025
Green House S.A., Luxembourg	32018	Mabea S.A., Esch-sur-Alzette	32026
Hamand, S.à r.l., Luxembourg	32061	Machines Equipements Trading S.A., Capellen	32025
Klingenberg Holding S.A., Luxembourg	32019	Machines Equipements Trading S.A., Capellen	32025
La Mondiale Luxembourg S.A., Luxembourg	32019	Macle S.A.H., Luxembourg	32023
Les Terrasses S.A.H., Luxembourg	32019	Marcom International, S.à r.l., Luxembourg	32027
Linden Investment S.A., Luxembourg	32022	Marillo S.A., Luxembourg	32027
London Holdings S.A., Luxembourg	32022	Marillo S.A., Luxembourg	32028
London Holdings S.A., Luxembourg	32022	MarketingCentral EMEA S.A., Strassen	32029
Luben Holding S.A., Luxembourg	32020	Master-Key S.A., Luxembourg	32028
Luben Holding S.A., Luxembourg	32020	Master-Key S.A., Luxembourg	32029
Luben Holding S.A., Luxembourg	32020	Mayflower Overseas Holdings S.A., Bascharage	32029
Luben Holding S.A., Luxembourg	32020	Medesse-Medical Equipment Suppliers S.A., Luxembourg	32030
Luben Holding S.A., Luxembourg	32021	Medesse-Medical Equipment Suppliers S.A., Luxembourg	32030
Luben Holding S.A., Luxembourg	32021	Melvin Finance S.A., Luxembourg	32030
Luben Holding S.A., Luxembourg	32021	(Les) Portes du Terroir, S.à r.l., Strassen	32019

GEC, GENERAL EUROPEAN CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.197.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège sociale le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Longoni Massimo, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GEC GENERAL EUROPEAN CONSULTING S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Banque domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07550/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

GREEN HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 66.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signatures.

(07557/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

KLINGENBERG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 67.813.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 1998 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour KLINGENBERG HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(07604/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LA MONDIALE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.865.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2000, le conseil d'administration se compose comme suit:

- LA MONDIALE FONDOS D'EPARGNE RETRAITE, représentée par Monsieur Patrice Bonin, 32, avenue Emile Zola, F-59370 Mons en Baroeul, France, Président du Conseil d'Administration

- LA MONDIALE ACCIDENTS, habituellement représentée par Monsieur Patrick Peugeot, son Vice-Président Directeur-Général, demeurant au 22, boulevard Malesherbes à F-75008 Paris, France

- GIE LA MONDIALE CASH, représenté par Monsieur Jean-Marc Crestani, 32, avenue Emile Zola, F-59370 Mons en Baroeul, France

- LA MONDIALE, habituellement représentée par Monsieur Gajan, son Directeur Général, demeurant au 22, boulevard Malesherbes à F-75008 Paris, France

- Monsieur Yves Petit, Administrateur de Sociétés, demeurant à 28, avenue Van Bever à B-1180 Bruxelles, Belgique

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2001 statuant sur les comptes au 31 décembre 2000.

Est nommé réviseur externe, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- KPMG Audit, établie à L-2520 Luxembourg, 31, Allée Scheffer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Signature.

(07606/534/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 37.957.

Le bilan au 31 décembre 1999 enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Pour LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(07607/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LES TERRASSES, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.745.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2001. Signature.
(07608/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 17.740.481,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001. Signature.
(07612/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 549.981,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001. Signature.
(07613/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 567.107,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001. Signature.
(07614/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 519.493,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001. Signature.
(07615/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 39.058.823,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signature.

(07616/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 431.476,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signature.

(07617/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 6.064.248,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signature.

(07618/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUBEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.828.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 15 janvier 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes avec effet immédiat.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Un administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07619/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LINDEN INVESTMENT S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.853.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2000

1. que la liquidation de la société est clôturée et que la société a définitivement cessé d'exister;
2. que les comptes de liquidation sont approuvés et que décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction est accordée au liquidateur pour sa gestion de liquidation de la société;
3. que décharge est également donnée aux anciens administrateurs et au commissaire-vérificateur pour l'exécution de son mandat;
4. que les livres et documents de la société seront conservés pendant la durée légale au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
5. que mandat est donné à PICEA INVESTMENTS S.A., 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, de faire tous décomptes, déclarations et paiements et d'accomplir toutes les formalités.

Luxembourg, le 18 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07609/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LONDON HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.289.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour LONDON HOLDINGS S.A.

Société Anonyme Holding

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

Signatures

(07610/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LONDON HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.289.

—
L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2000 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Isabelle Wieme en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour LONDON HOLDINGS S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07611/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUXFIDUCIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 71.529.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

(07624/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUX-DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 70.288.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 16 janvier 2001, vol. 136, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signature.

(07623/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUX-PENSION S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.415.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-PENSION S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Signatures

(07625/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUX-PENSION S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.415.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2000

L'Assemblée décide à l'unanimité de reconduire le mandat d'administrateurs de MM Raymond Kirsch, Jean-Claude Finck et François May pour un terme d'une année se terminant lors de l'assemblée Générale qui se tiendra en 2001.

L'Assemblée décide à l'unanimité de reconduire Monsieur Georges Gudenburg à la fonction de Commissaire de Surveillance pour une période d'un an se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2001.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07626/012/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MACLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 20.279.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 77, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 1.040,61 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Signature.

(07636/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUXSAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.
R. C. Luxembourg B 69.926.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 27 décembre 2000

La limitation des droits des administrateurs dans le cadre de la gestion courante de la société par l'attribution d'un droit de cosignature obligatoire à Monsieur Robert Monteux pour tout acte engageant la société est acceptée.

Certifié sincère et conforme

Pour extrait

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 75, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07627/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUX-SPARINVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 43.754.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-SPARINVEST S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Signatures

(07628/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LUX-SPARINVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 43.754.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2000

L'Assemblée reconduit comme administrateurs MM Raymond Kirsch, Henri Germeaux et Jean-Claude Finck pour un terme d'une année se terminant lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2001.

Est reconduit comme Commissaire aux Comptes pour un terme d'une année se terminant lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2001:

M. Jean Fell, Maître en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07629/012/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LWK-PlasmaCeramic International S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1230 Luxemburg, 35, rue Jean Bertels.
H. R. Luxemburg B 37.796.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausend, am achtundzwanzigsten Dezember.

Vor Notar Edmond Schroeder, mit Amtswohnsitze zu Mersch.

Sind erschienen:

LWK-PLASMAKERAMIK, GmbH, eine Gesellschaft deutschen Rechts, mit Sitz in D-51774 Wiehl, Am Verkehrskreuz 6-8,

hier vertreten durch seinen Generalbevollmächtigten mit Einzelzeichnungsrecht, Herrn Knut W. Weber, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-51674 Wiehl, auf Grund einer beigefügten Vollmacht.

Der Erschienene hat den unterzeichneten Notar ersucht nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

Die Aktiengesellschaft LWK- PlasmaCeramic International S.A., mit Sitz zu Luxemburg, wurde gegründet gemäss Urkunde des instrumentierenden Notars vom 6. August 1991,

veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 621 vom 24. Februar 1992.

Das Kapital der Gesellschaft beträgt fünfhunderttausend Deutsche Mark (500.000,- DM), eingeteilt in fünfhundert (500) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Deutsche Mark (1.000,- DM).

LWK-PLASMARKERAMIK, GmbH, vorgenannt, ist Besitzer sämtlicher Aktien der vorgenannten Gesellschaft LWK-PlasmaCeramic International S.A. geworden.

Der alleinige Aktienbesitzer erklärt die Gesellschaft LWK-PlasmaCeramic International S.A. mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

Er hat Kenntnis von der Satzung der Gesellschaft und er ist genauestens über die finanzielle Lage der Gesellschaft informiert.

Den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Kommissar wird Entlastung für die Ausübung ihres Mandates erteilt.

In seiner Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter werden alle bekannte und unbekannte Aktiva und Passiva der Gesellschaft ihm übertragen; die Passiva müssen abgeschlossen oder gedeckt sein von der Übertragung der Aktiva an den alleinigen Gesellschafter.

Er ist bevollmächtigt alle Steuererklärungen zu machen, Eintragungen im Handelsregister zu tätigen und alle notwendigen oder nützlichen Dokumente in Bezug auf die Gesellschaftsauflösung zu machen.

Auf Grund dieser Fakten erklärt der Notar die Gesellschaft als aufgelöst.

Die Bücher der Gesellschaft bleiben während einer Dauer von fünf Jahren ab heute am Gesellschaftssitz der aufgelösten Gesellschaft in L-1230 Luxembourg, 35, rue Jean Bertels.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Mersch, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent mit Uns, Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. Weber, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 4 janvier 2001, vol. 416, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Müller.

Für gleichlautende Ausfertigung, dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Mersch, den 11. Januar 2001.

E. Schroeder.

(07631/228/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

LYNCH BATAILLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 38.528.

Le bilan abrégé du 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(07632/000/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MACHINES EQUIPEMENTS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 18, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.163.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signatures.

(07634/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MACHINES EQUIPEMENTS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 18, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.163.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville, en date du 15 avril 2000*

La séance est ouverte à 19.00 heures sous la présidence de Monsieur Bossicard Philippe, demeurant rue de l'Ancienne Gare à B-6800 Libramont.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sternon Pascale demeurant rue des Eaux Bonnes 20, B-6860 Louftemont.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Lalot Etienne demeurant rue de la Corne du Bois, B-6717 Parette

Tous les membres de la société sont présents et acceptent leur fonction.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par les actionnaires présents et les membres de la société;
- qu'il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital a été présentée, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation. Les actionnaires présents déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué préalablement;
- que dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
2. Affectation du résultat de l'exercice;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1999.
4. Divers.

Le point n° 1 est abordé:

A l'unanimité, l'assemblée décide l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.

Le point n° 2 est abordé:

Le bilan au 31 décembre 1998 dégage un bénéfice de 352.808,- LUF.

Il est décidé à l'unanimité d'affecter 5% de ce bénéfice à la réserve légale, soit 17.640,- LUF et de reporter le solde, soit 335.168,- LUF.

Le point n° 3 est abordé:

A l'unanimité, l'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1999.

Le point n° 4 est abordé:

Néant.

P. Bossicard / E. Lalot / P. Sternon

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Liste de présence

Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2000

Noms des actionnaires	Nombre d'actions	Signatures
SOFIROM S.A., 18, route de Bigonville, L-8832 Rombach	10	Signature
LUXFIBEL S.A., 18, route de Bigonville, L-8832 Rombach	1.230	Signature
Total:	1.240	

P. Bossicard / P. Sternon / E. Lalot

Le président / La secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Diekirch, le 17 janvier 2001, vol. 267, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(07635/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MABEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 66.279.

EXTRAIT

Suivant convention de domiciliation conclue en date du 29 décembre 2000 entre 1) la société MABEA S.A., Monsieur Pierre Bertrand, indépendant, demeurant au 60, route d'Hasnon, F-59178 Millonfossé, Monsieur Juan Martos-Maranon, indépendant, demeurant au 18, rue de la Gendarmerie, B-5190 Jemeppe-sur-Sambre, Mme Liviana Biagioni, comptable, demeurant au 6, rue Henri Grey, L-4482 Belvaux et, 2) M^e Gilbert Hellenbrand, avocat à la Cour, demeurant à L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks, domicile a été élu en l'étude de M^e Gilbert Hellenbrand pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 78, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07633/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MARCOM INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 63.670.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par M^e Tom Metzler, notaire alors de résidence à Bonnevoie, en date du 24 mars 1998, publié au Mémorial C n° 432 du 15 juin 1998.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

Pour MARCOM INTERNATIONAL, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(07637/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MARILLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 56.074.

L'an deux mille un, le douze janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARILLO S.A., avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 56.074,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 août 1996 publié au Mémorial C numéro 583 du 12 novembre 1996.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Madame Manette Olsem, diplômée en sciences économiques, demeurant à Fentange.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Madame le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-), représentant l'intégralité du capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Suppression de la valeur nominale des actions;

2) Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR) au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- Euro, soit de LUF 1.250.000,- à EUR 30.989,69;

3) Augmentation du capital à concurrence de 219.013,31 Euros pour le porter de 30.986,69 Euros à 250.000,- Euros, par incorporation des réserves disponibles sans émission d'actions nouvelles;

4) Modification subséquente de l'article 4 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions qui était de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) par action.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) en Euro (1,- Euro=40,3399 LUF) de sorte que le capital s'élève à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf Cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de deux cent dix-neuf mille treize Euros et trente et un Cents (EUR 219.013,31) pour le porter de trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros soixante-neuf Cents (EUR 30.986,69) à deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000,-).

Cette augmentation est réalisée par incorporation à due concurrence des réserves disponibles, sans émission d'actions nouvelles.

Il résulte du bilan arrêté au 31 décembre 2000 que les comptes réserves sont suffisants pour cette augmentation de capital.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article quatre (4) - premier (1^{er}) alinéa des statuts a dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4. 1^{er} alinéa.** Le capital social de la société est fixé à deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Madame le Président fait par à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à cinquante mille francs (50.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame le Président lève la séance.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire le présent acte.

Signé: M. Olsem, N. Schoppach, L. Braun, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001, vol. 866, fol. 13, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2001.

F. Kessler.

(07638/219/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MARILLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 56.074.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 12 janvier 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2001.

F. Kessler.

(07639/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MASTER-KEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 46.742.

L'an deux mille, le vingt-neuf

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MASTER-KEY S.A., R.C. B Numéro 46.742, ayant son siège social à Howald, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, alors notaire de résidence à Wiltz, le 21 février 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C Numéro 209 du 30 mai 1994.

La séance est ouverte à onze heures quarante sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois chacune constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

III.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

- 1) Transfert du siège social vers L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
- 2) Modification afférente du premier alinéa de l'article 3 des statuts de la société.
- 3) Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

Le siège social de la société est transféré de L-1842 Howald, 16, avenue Grand-Duc Jean à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

En conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts de la société a désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures cinquante.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: F. Stolz-Page, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 127S, fol. 97, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître André Schwachtgen, momentanément absent.

Luxembourg, le 22 janvier 2001.

J. Elvinger.

(07641/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MASTER-KEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 46.742.

Statuts coordonnés suivant l'acte N°1800 du 29 décembre 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(07642/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MAYFLOWER OVERSEAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau.

R. C. Luxembourg B 57.755.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 78, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(07643/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

**MARKETINGCENTRAL EMEA S.A., Société Anonyme.
(anc. STAND-BY SOFTWARE INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 62.021.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire relative aux comptes annuels 1999
Assemblée tenue de façon extraordinaire au siège social de la société le 18 décembre 2000 à 16.00 heures*

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen, en tant que commissaire aux comptes, en remplacement de la COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l. Le nouveau commissaire aux comptes a repris le mandat de son prédécesseur.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide:

- de convertir avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF, pour un montant de LUF 1.250.000,- euros pour un montant de EUR 30.986,69;
- de supprimer la valeur nominale des actions émises;
- d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros), représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

Strassen, le 8 janvier 2001.

FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l..

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 23, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07640/578/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MEDESSE-MEDICAL EQUIPMENT SUPPLIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 55.260.

Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par l'Assemblée Générale du 13 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Signature.

(07644/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MEDESSE-MEDICAL EQUIPMENT SUPPLIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 55.260.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 13 décembre 2000

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

L'activité de la société est constituée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Helios Jermini, Claudio Paltenghi et Gabriella Guaita, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Pour extrait sincère et conforme

MEDESSE-MEDICAL EQUIPMENT SUPPLIERS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07645/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

MELVIN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.108.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à B-Arlon, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société TASKBAY PORTFOLIO INC., société de droit des Bahamas, ayant son siège social à Nassau, 50, Shirley Street, P.O. Box, CB-13937,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Nassau, le 22 décembre 2000, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La société anonyme MELVIN FINANCE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 54.108, a été constituée suivant acte notarié en date du 28 février 1996, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 259 du 29 mai 1996 et les statuts en ont été modifiés suivant acte notarié en date du 7 février 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 271 du 3 juin 1997.

- Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

- Sa mandante est devenue propriétaire des mille deux cent cinquante (1.250) actions dont s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, elle prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. Elle assume la fonction de liquidateur.

- L'actionnaire unique déclare avoir réglé tout le passif de la société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans à Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Henoumont, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 127S, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

F. Baden.

(07648/200/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BALDI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 60.259.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour BALDI HOLDING S.A., société anonyme holding

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

société anonyme holding

Signature

(07470/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BALDI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 60.259.

L'assemblée générale statutaire du 7 juin 2000 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour BALDI HOLDING S.A.

BGL- MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07471/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 6.481.

L'an deux mille, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jean Meier, administrateur, Oberanven,
- 2) Monsieur Christian Schaack, administrateur, Canach,

agissant en leur qualité d'administrateurs de la société anonyme BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J. F. Kennedy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 6.481.

Les comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1. Aux termes des projets de fusion établis par les conseils d'administration des sociétés BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. et BANQUE MeesPierson Gonet S.A., en date des 15 et 16 novembre 2000, celles-ci ont décidé de fusionner par absorption de la société BANQUE MeesPierson GONET S.A. (société absorbée) par la société BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. (société absorbante).

2. Les projets de fusion ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 855 du 22 novembre 2000.

3. Les projets de fusion, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices ainsi que les états comptables arrêtés au 30 septembre 2000 des sociétés qui fusionnent ont été déposés pendant un mois à partir du jour de la publication au Mémorial des projets de fusion au siège social des sociétés qui fusionnent.

4. Aucun actionnaire de la société absorbante n'a requis à ce jour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. pour se prononcer sur l'approbation de la fusion.

5. Partant la fusion entre la société BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. et la société BANQUE MeesPierson GONET S.A. est donc devenue définitive et la société BANQUE MeesPierson GONET S.A. a donc définitivement cessé d'exister.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Meier, C. Schaack et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 71, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

F. Baden.

(07473/200/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 5.524.

L'an deux mille, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jean Meier, administrateur, Oberanven,
- 2) Monsieur Christian Schaack, administrateur, Canach,

agissant en leur qualité d'administrateurs de la société anonyme CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG en abrégé CEREGELUX, avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 5.524.

Les comparants, ès-qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1. Aux termes des projets de fusion établis par les conseils d'administration des CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG en abrégé CREGELUX et MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en date des 15 et 16 novembre 2000, celles-ci ont décidé de fusionner par absorption de la société MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (société absorbée) par la société CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG en abrégé CREGELUX (société absorbante).

2. Les projets de fusion ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 855 du 22 novembre 2000.

3. Les projets de fusion, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices ainsi que les états comptables arrêtés au 30 septembre 2000 des sociétés qui fusionnent ont été déposés pendant un mois à partir du jour de la publication au Mémorial des projets de fusion au siège social des sociétés qui fusionnent.

4. Aucun actionnaire de la société absorbante n'a requis à ce jour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG en abrégé CREGELUX pour se prononcer sur l'approbation de la fusion.

5. Partant la fusion entre la société CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG en abrégé CREGELUX et la société MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. est devenue définitive et la société MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a définitivement cessé d'exister.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Meier, C. Schaack et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 61, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

F. Baden.

(07503/200/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

**BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 5.524.

L'an deux mille, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG en abrégé CREGELUX, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 5.524, constituée suivant acte notarié en date du 30 décembre 1955, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 5 du 30 janvier 1956 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 22 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 180 du 20 avril 1995.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Jean Meyer, administrateur, demeurant à Oberanven,

qui désigne comme secrétaire Madame Anne Agnes, juriste de banque, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Louis Margue, Secrétaire Général, demeurant à Contern.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que toutes les actions étant nominatives, la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des lettres recommandées adressées aux actionnaires nominatifs en date du 14 décembre 2000.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de dénomination sociale.

2. Modification de l'article 4: objet social suivant proposition annexée.

3. Modification des articles 1, 2, 3, 6, 9, 13, 14, 15, 18 suivant projet de statuts annexé.

4. Nominations statutaires.

5. Modifications des pouvoirs de signature.

6. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que les deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées et que la présente Assemblée peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale en BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société comme suit:

«La société a pour objet toutes opérations de banque, de bourse et de fiducie, et toutes prestations de service s'y rapportant.

Elle a également pour objet la constitution de toutes sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, la domiciliation de sociétés et leur administration, ainsi que toutes les opérations accessoires.

Elle a encore pour objet toute de participation dans toute société ou entreprise luxembourgeoises ou étrangère.

D'une façon générale, la société peut réaliser toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pour son compte propre ou pour compte de tiers, que se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en favoriser la réalisation.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier les pouvoirs de signature.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les statuts suivant le projet de statuts annexé à la convocation adressée aux actionnaires en date du 14 décembre 2000, de sorte que les statuts auront désormais le teneur suivante:

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes opérations de banque, de bourse et de fiducie, et toutes prestations de service s'y rapportant.

Elle a également pour objet la constitution de toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, la domiciliation de sociétés et leur administration, ainsi que toutes les opérations accessoires.

Elle a encore pour objet toute prise de participation dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère.

D'une façon générale, la société peut réaliser toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pour son compte propre ou pour compte de tiers, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en favoriser la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à trois cent cinquante millions de francs (350.000.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociale sans désignation de valeur.

Les parts sociales sont nominatives.

La société peut émettre des certificats nominatifs représentatifs de plusieurs parts.

Titre II. - Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés, par l'assemblée générale qui fixe leur nombre. En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont, dans la mesure et sous les conditions prévues par la loi, le droit d'y pourvoir provisoirement.

La durée du mandat d'administrateur est de six ans au maximum.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou à son défaut, de deux administrateurs.

Sauf les cas de force majeure résultant de guerres, troubles ou autres calamités publiques, le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre ou télégramme, ou par tout moyen des reproduction d'écrits.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage la voix du président est prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents au séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 9. Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social et qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres.

Il peut nommer des directeurs et des fondés de pouvoirs et déléguer à tous mandataires des pouvoirs spéciaux déterminés.

Le conseil fixe les pouvoirs, attributions, appointements ou indemnités des personnes mentionnées à l'alinéa qui précède.

Art. 11. Tous actes engageant la société sont, à défaut d'une délégation donnée par une délibération du conseil d'administration, signés par deux administrateurs ou par un administrateur assisté d'un directeur, lesquels n'ont pas à justifier, à l'égard des tiers, d'une décision préalable du conseil.

La société n'est engagée et les actes accomplis en son nom ne sont valables que moyennant les signatures prescrites par le présent article.

Art. 12. Le contrôle des documents comptables annuels est confié à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, désignés par le Conseil d'administration. Leur mandat est renouvelable annuellement, soit par décision explicite du conseil d'administration, soit par tacite reconduction.

Titre III. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'assemblée générale statutaire se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier vendredi du mois d'avril à onze heures, ou, si ce jour est un jour férié, le premier jour ouvrable suivant.

Les actionnaires pourront se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire ayant lui-même le droit de vote. Toutefois, les personnes morales seront valablement représentées par des mandataires spécialement désignés à cet effet par les organes desdites personnes morales, sans qu'il soit nécessaire que ce mandataire soit lui-même actionnaire.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 15. Toutes les fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Titre IV. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital social.

L'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration.

Titre V.- Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés et de ses lois modificatives.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs actuels et leur donne décharge.

Ensuite elle décide de fixer le nombre d'administrateurs à quatre (4) et nomme les personnes suivantes aux fonctions d'administrateurs:

- 1) Monsieur Roland Frising, employé privé, demeurant à L-6914 Roodt-sur-Syre, 44, rue d'Olingen.
- 2) Monsieur Paul Wolff, employé privé, demeurant à L-2176 Luxembourg, 5, rue Nicolas Margue.
- 3) Monsieur Bart Deconinck, employé privé, demeurant à B-8670 Koksijde, Professor Blanchard Laan, 20.
- 4) Monsieur Bas Schreuders, employé privé, demeurant à L-6834 Biver, 9, Meescheck.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an deux mille six.

Les résolutions 1, 2 et 4 sont adoptées à l'unanimité. Les résolutions 2 et 5 sont adoptées par 1997 voix et 3 abstentions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Meyer, A. Agnes, J.-L. Margue et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 127S, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

F. Baden.

(07504/200/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 5.524.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

F. Baden.

(07505/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BALU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.450.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour BALU HOLDING S.A., société anonyme holding
BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société anonyme

Signatures

(07472/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BERLIOZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 77.400.

Assemblée générale extraordinaire de la société tenue au siège de la société en date du 4 octobre 2000

Tous les associés et actionnaires sont présents.

L'assemblée générale atteignant le quorum a voté la résolution suivante:

1) Le siège social de la société est transféré de 5, rue Aldringen, L-1537 Luxembourg à 147, rue Cents, L-1319 Luxembourg, et ce avec effet au 4 octobre 2000.

La résolution a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom de BERLIOZ S.A.

F. Maubert PERFECT ACCOUNT LTD

Administrateur F. Cottoni

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07474/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BOIS PARREN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
H. R. Luxemburg B 18.082.

Auszug

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftssitz mit sofortiger Wirkung von L-5426 Greiveldange, 22, Knupp nach L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener zu verlegen.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 12. Januar 2001.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07475/514/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COMMUNICATION ET EDITION 'CEC', S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8148 Mamer, 4, rue de la Montée.
R. C. Luxembourg B 57.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 34, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour la COMMUNICATION ET EDITION 'CeC', S.à r.l.

(07497/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BROCKFORD DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 66.799.

In the year two thousand, on the twenty-second of December.

Before Me Frank Baden, notary, with office in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of BROCKFORD DEVELOPMENTS S.à r.l., à société à responsabilité limitée, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B 66.799 incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 26 October, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 29 December, 1998, Number 940. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 21 May, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 2 August, 1999, Number 593.

The meeting was opened at 8.45 a.m. with Mrs Virginie Pierlot, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mrs Nadia Weyrich, employée, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employée, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Decision to be taken about the dissolution of the Company.
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the corporation.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator CITY & WEST END MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., a limited liability company, with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

All the resolutions have been taken separately and by unanimous vote.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BROCKFORD DEVELOPMENTS S.à r.l., ayant son siège social à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 66.799, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 décembre 1998, numéro 940. Les statuts de la société ont été modifié en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 août 1999, numéro 593.

L'Assemblée est ouverte à 8.45 heures sous la présidence de Madame Virginie Pierlot, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

Qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Décision à prendre quant à la dissolution de la société.

2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II. Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur CITY & WEST END MANAGEMENT HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité des voix.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Pierlot, N. Weyrich, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 69, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

F. Baden.

(07476/200/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

BUREAU LINE OFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 75.432.

Réunion du Conseil d'Administration du 10 janvier 2001

Le Conseil d'Administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires nomme:

Madame Joelle Neises, époux Batista, sans état particulier, demeurant à L-5485 Wormeldange-Haut, 42, Hiehl

Comme administrateur-délégué avec droit de signature seule et individuelle illimitée et droit de cosignature obligatoire.

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

P. Neises / J. Neises / T. Growen

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07479/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

**FINANCIERE HENRI MARTIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BTP INGENIERIE, S.à r.l.).**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 51, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 76.532.

L'an deux mille, le 15 décembre 2000.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- MTC INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-8020 Strassen, 20, rue de la solidarité, inscrite au R.C. Luxembourg sous le numéro B 49.744, ici représentée par Monsieur Daniel Phong, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2.- Monsieur Sébastien Thibal, administrateur de société, demeurant à L-9233 Diekirch, 12, rue de la Gare, ici représenté par Monsieur Daniel Phong, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination BTP INGENIERIE, S.à r.l., inscrit au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.532, ayant son siège à Luxembourg, constitué suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 793 du 30 octobre 2000.

- le capital social de la société est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-), représenté par cent vingt quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social.
2. Modification de la dénomination sociale en FINANCIERE HENRI MARTIN S.à r.l.
3. Modification de l'article 6 (capital social).
4. Acceptation de la démission du gérant et décharge lui est donné et nomination d'un nouveau gérant en son remplacement, Monsieur Vanna Ly.
5. Divers.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'objet social de la société.

Suite a cette modification l'article 2 aura désormais le teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, les conseils financiers liés à la gestion de patrimoine et à la planification fiscale, toutes opérations d'ingénierie financière destinées aux particuliers et aux entreprises.

La société peut en outre accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, financières, industrielles, administratives et techniques, mobilières ou immobilières se rapportant à cet objet ou de nature à faciliter son extension ou son développement.

La société peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion ou de tout autre moyen à des sociétés ou des entreprises ayant en tout ou partie un objet similaire, connexe ou complémentaire au sien, ou apte à en promouvoir ou faciliter la réalisation et ce tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.»

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier la dénomination sociale de la société en FINANCIERE HENRI MARTIN, S.à r.l.

Suite a cette modification l'article 3 aura désormais le teneur suivante:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination de FINANCIERE HENRI MARTIN, S.à r.l.»

Troisième résolution

Les associés décident de rectifier l'article 6 (première phrase).

Suite à cette modification l'article 6 (première phrase) aura désormais le teneur suivante.

«**Art. 6. (Première phrase).** Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400), représenté par cent vingt quatre (124) parts sociales, d'une valeur de cent (EUR 100,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Quatrième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Joseph Martin de son poste de gérant de la société et par vote spécial lui donnent décharge de l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Les associés décident de nommer en son remplacement Monsieur Vanna Ly, administrateur de société, demeurant à F-75116 Paris, 94, rue de la Tour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Phong, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 21 décembre 2000, vol. 416, fol. 31, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 janvier 2001.

E. Schroeder.

(07477/228/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FINANCIERE HENRI MARTIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 51, boulevard Dr Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 76.532.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 janvier 2001.

E. Schroeder.

(07478/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

CDB WEB TECH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.084.

L'an deux mille, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding CDB WEB TECH INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 71.084, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 798 du 27 octobre 1999 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 595 du 21 août 2000.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures dix sous la présidence de Monsieur Alain Noullet, employé privé, demeurant à Nospelt,

Qui désigne comme secrétaire Madame Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Bilsdorf.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président et prie le notaire instrumentant d'acter :

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital à concurrence de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 516.000,- (cinq cent seize mille euros) à EUR 2.516.000,- (deux millions cinq cent seize mille euros) moyennant émission de 20.000 (vingt mille) actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

2) Souscription et libération des 20.000 (vingt mille) actions rachetables nouvelles.

3) Réduction du capital social à concurrence de EUR 1.806.000,- (un million huit cent six mille euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 2.516.000,- (deux millions cinq cent seize mille euros) à EUR 710.000,- (sept cent dix mille euros) par apurement des pertes.

4) Suppression de la valeur nominale des actions.

5) Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation et la réduction de capital ainsi intervenues.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cinq cent seize mille euros (516.000,- EUR) à deux millions cinq cent seize mille euros (2.516.000,- EUR) par la création et l'émission de vingt mille (20.000) actions nouvelles rachetables aux termes de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

L'assemblée admet la société CDB WEB TECH INVESTMENTS Spa, ayant son siège social à Via Valeggio 41, Turin, à la souscription des vingt mille (20.000) actions rachetables nouvelles, l'autre actionnaire renonçant à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les vingt mille (20.000) actions rachetables nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société CDB WEB TECH INVESTMENTS Spa, prénommée, ici représentée par Monsieur Alain Noullet, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 28 décembre 2000, laquelle restera annexée aux présentes.

Les vingt mille (20.000) actions rachetables nouvelles ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le capital social est donc fixé à deux millions cinq cent seize mille euros (2.516.000,- EUR) représenté par vingt-cinq mille cent soixante (25.160) actions rachetables d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un million huit cent six mille euros (1.806.000,- EUR) pour le ramener de son montant actuel de deux millions cinq cent seize mille euros (2.516.000,- EUR) à sept cent dix mille euros (710.000,- EUR) par apurement des pertes figurant sur la situation intermédiaire au 22 décembre 2000, dont un exemplaire restera annexé aux présentes.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital souscrit est fixé à sept cent dix mille euros (710.000,- EUR), représenté par vingt-cinq mille cent soixante (25.160) actions rachetables sans désignation de valeur nominale disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, approximativement à la somme de 1.000.000,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé : A. Noullet, T. Dahm, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 127S, fol. 93, case 8. – Reçu 806.798 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

F. Baden.

(07481/200/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

CDB WEB TECH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.084.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

F. Baden.

(07482/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

CAMCA REASSURANCE.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.766.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

F. Baden.

(07480/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

CDC SP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 58.931.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration a pris, en date du 27 octobre 2000, par voie circulaire, la résolution suivante:

Le Conseil d'Administration décide de changer l'adresse du siège social de la Société. L'adresse de la Société comme suit: 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg changera pour devenir la suivante: 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg avec effet au 31 octobre 2000.

Pour CDC SP S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07483/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COGEPARC S.A., Société Anonyme.

Siège social: F-55002 Bar-le-Duc, 3, Parc Bradfer.
R. C. S. Bar-le Duc B 383.224.623.

Succursale au Luxembourg: L-3397 Roeser, 4, rue d'Oradour.

Les statuts ont été publiés au Mémorial C n°678 du 22 septembre 1998

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 72, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour COGEPARC S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(07487/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COLBERT EUROPE BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 27.258.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'agent domiciliataire de COLBERT EUROPE BOND

Signatures

(07491/032/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COLBERT EUROPE BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 27.258.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 octobre 2000

L'Assemblée reconduit les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour une période de un an.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2001 statuant sur les comptes au 30 juin 2001.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire de COLBERT EUROPE BOND

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07492/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COLBERT EUROPE BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 27.258.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Senningerberg, le 19 octobre 2000

La séance est ouverte à 9.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: M. Michel E. Raffoul

Scrutateur: M. Jorge Fernandes

Secrétaire: M. Sylvie Becker

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

* qu'il appert de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres du bureau qu'un actionnaire est présent, détenant 21.168 actions;

* que, pour assister à la présente Assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires;

* que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'Ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2000.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Renouvellement des mandats.
6. Divers.

Monsieur le Président donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport du Réviseur d'Entreprises.

Il soumet ensuite à l'Assemblée Générale, pour examen et approbation le bilan et le compte de pertes et profits pour l'année financière se terminant au 30 juin 2000.

Monsieur le Président expose que le conseil d'administration propose le paiement d'un dividende au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2000 de EUR 2,70 par action de distribution et de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation.

Il demande à l'Assemblée de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 juin 2000.

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., étant arrivés à leur terme, il est proposé à l'Assemblée la reconduction des mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour une durée de un an.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.

Les actionnaires prennent connaissance du rapport du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.

2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2000.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 30 juin 2000 sont approuvés.

3. Affectation des résultats:

Pour les actions de distribution

L'assemblée décide de distribuer un dividende de EUR 2,70 par action de distribution. Ex-date et date de paiement le 26 janvier 2001. La soulte de EUR 0,03 sera reportée à nouveau;

Pour les actions de capitalisation

L'assemblée décide de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation

4. Quitus aux Administrateurs.

Décharge est donnée aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 juin 2000.

5. Renouvellement des mandats.

Le mandat de

M. Michel E. Raffoul

M. Georges Mahnen

M. Jean Steffen

est renouvelé pour une durée de un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'année financière se terminant au 30 juin 2001.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est réélu réviseur d'entreprises pour la même période que les administrateurs.

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 18 octobre 2001.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.45 heures.

Luxembourg, le 19 octobre 2000.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07493/032/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COLBERT DOLLAR BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 27.257.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire de COLBERT DOLLAR BOND

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07488/032/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COLBERT DOLLAR BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 27.257.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 octobre 1999

L'Assemblée reconduit les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. pour une période de un an.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2001 statuant sur les comptes au 30 juin 2001.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire de COLBERT DOLLAR BOND

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07489/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COLBERT DOLLAR BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 27.257.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Senningerberg, le 19 octobre 2000

La séance est ouverte à 10.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: M. Michel E. Raffoul

Scrutateur: M. Jorge Fernandes

Secrétaire: Mme. Sylvie Becker

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

* qu'il appert de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres du bureau qu'un actionnaire est présent, détenant 30.607 actions;

* que, pour assister à la présente Assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires;

* que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'Ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.

2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2000.

3. Affectation des résultats.

4. Quitus aux Administrateurs.

5. Renouvellement des mandats.

6. Divers.

Monsieur le Président donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport du Réviseur d'Entreprises.

Il soumet ensuite à l'Assemblée Générale, pour examen et approbation le bilan et le compte de pertes et profits pour l'année financière se terminant au 30 juin 2000.

Monsieur le Président expose que le conseil d'administration propose le paiement d'un dividende au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2000 de USD 3,90 par action de distribution et de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation.

Il demande à l'Assemblée de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 juin 2000.

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., étant arrivés à leur terme, il est proposé à l'Assemblée la reconduction des mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour une durée de un an.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.

Les actionnaires prennent connaissance du rapport du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.

2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2000.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 30 juin 2000 sont approuvés.

3. Affectation des résultats:

Pour les actions de distribution

L'assemblée décide de distribuer un dividende de USD 3,90 par action de distribution. Ex-date de paiement le 26 janvier 2001. La soulte de EUR 0,07 sera reportée à nouveau;

Pour les actions de capitalisation

L'assemblée décide de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation

4. Quitus aux Administrateurs.

Décharge est donnée aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 juin 2000.

5. Renouvellement des mandats.

Le mandat de

M. Michel E. Raffoul

M. Georges Mahnen

M. Jean Steffen

est renouvelé pour une durée de un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'année financière se terminant au 30 juin 2001.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est réélu réviseur d'entreprises pour la même période que les administrateurs.

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 18 octobre 2001.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.45 heures.

Luxembourg, le 19 octobre 2000.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07490/032/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COLLIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 53.194.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(07495/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

CO. LO. FIN. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 57.935.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CO.LO. FIN. INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(07496/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ACCESSOIRE TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 58.419.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue en date du 1^{er} décembre 2000, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 5 juin 2000 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

* Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;

* Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;

* Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 19 janvier 2000.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / A. Belardi

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07498/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

DEGROOF THIERRY & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.765.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 novembre 2000

«Le Conseil d'Administration prend acte des démissions de Messieurs Gilles Dupont et Wladimir de Kéchilava de leur fonction d'administrateur.

Les Administrateurs décident à l'unanimité de coopter à la fonction d'administrateur, sous réserve de l'agrément de la CSSF, Monsieur Philippe Cholet qui terminera le mandat de Monsieur Gilles Dupont et Monsieur Jean-Louis Waucquez qui terminera le mandat de Monsieur Wladimir de Kéchilava.

En qualité d'Administrateur, Messieurs Philippe Cholet et Jean-Louis Waucquez seront porteur d'une signature de type A.

Le Conseil d'Administration remercie les Administrateurs démissionnaires pour leur travail et leur collaboration au sein de la société et décide de soumettre à la prochaine assemblée des Actionnaires, la question de leur décharge ainsi que la ratification des cooptations réalisées.

Les Administrateurs dûment autorisés par les Actionnaires et sous réserve de l'agrément de la CCSF décident également de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Jean-Louis Waucquez qui l'exercera conjointement avec Monsieur Patrick de Braquilanges. Monsieur Jean-Louis Waucquez portera le titre d'Administrateur-Directeur.»

Pour extrait conforme

DEGROOF THIERRY & ASSOCIES S.A.

J.-L. Waucquez / P. de Braquilanges

Administrateur-Directeur / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 73, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07509/034/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 38.450.

L'an deux mille, le huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS S.A., avec siège social à Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 24 octobre 1991, publié au Mémorial C numéro 153 du 18 avril 1992, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 octobre 1994, publié au Mémorial C numéro 16 du 11 janvier 1995,

ladite société étant une société anonyme holding.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer,

Qui désigne comme secrétaire Madame Anne Francini, employée privée, demeurant à L-Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Pletschette, maître en sciences économiques demeurant à L-Schifflange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Augmentation du capital social par incorporation des résultats reportés à concurrence de USD 740.000,00 pour le porter de USD 7.911.700,00 à USD 8.651.700,00 par l'émission de 29.600 actions nouvelles de valeur nominale USD 25,00 chacune à répartir entre les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social.

2) Augmentation du capital social par incorporation d'une créance actionnaire à concurrence de USD 3.348.300,00 pour le porter de USD 8.651.700,00 à USD 12.000.000,00 par l'émission de 133.932 actions nouvelles de valeur nominale USD 25,00 chacune.

3) Modifications subséquentes des statuts.

4) Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent quarante mille US dollars (740.000,00 USD), pour le porter de son montant actuel de sept millions neuf cent onze mille sept cents US dollars (7.911.700,00 USD) à huit millions six cent cinquante et un mille sept cents US dollars (8.651.700,00 USD) par la création et l'émission de vingt-neuf mille six cents (29.600) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq US dollars (25,00 USD) chacune, à souscrire par les actionnaires existants au prorata de leur participation actuelle dans le capital social et à libérer par les résultats reportés.

L'existence des résultats reportés a été prouvée aux actionnaires, qui le reconnaissent et au notaire instrumentant qui le certifie, sur base du bilan arrêté au 30 septembre 2000.

Une copie du bilan reste annexée aux présentes.

Sont intervenus aux présentes les actionnaires existants, à savoir:

a) Monsieur Jorge Peirano-Facio, homme d'affaires, demeurant à Montevideo (Uruguay), ici représenté par Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économique, demeurant à L-Mamer, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Montevideo/Uruguay, le 23 novembre 2000.

b) Monsieur Juan Peirano, homme d'affaires, demeurant à Buenos Aires (Argentine), ici représenté par Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Buenos Aires/Argentine, le 23 novembre 2000, lesquelles procurations resteront annexées au présent acte,

lesquels intervenants déclarent souscrire les actions nouvelles, comme suit:

1) Monsieur Jorge Peirano-Facio, prénommé, vingt mille sept cent vingt actions	20.720
2) Monsieur Juan Peirano, prénommé, huit mille huit cent quatre-vingts actions	8.880
Total: vingt-neuf mille six cents actions	29.600

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions trois cent quarante-huit mille trois cents US dollars (USD 3.348.300,00) pour le porter de son montant actuel de huit millions six cent cinquante et un mille sept cents US dollars (8.651.700,00 USD) à douze millions US dollars (12.000.000,00 USD) par la création et l'émission de cent trente-trois mille neuf cent trente-deux (133.932) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq US dollars (25,00 USD) à libérer en valeur nominale par incorporation de créance à due concurrence.

Intervention - Souscription

A l'instant est intervenu:

Monsieur Jorge Peirano-Facio, prénommé,
ici représenté par Monsieur Claude Faber, prénommé,
en vertu de la prédite procuration sous seing privé,

lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a déclaré souscrire les cent trente-trois mille neuf cent trente-deux (133.932) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq US dollars (25,00 USD) chacune,

et vouloir libérer lesdites actions souscrites en valeur par incorporation au capital de créances certaines, liquides et exigibles existant à charge de la société et à son profit à concurrence respectivement de trois millions trois cent quarante-huit mille trois cents US dollars (3.348.300,00 USD).

Cette libération en nature a fait l'objet d'un rapport de Monsieur Jean Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 30 novembre 2000,

qui conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des apports en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur des actions à émettre en contrepartie.

Signé: J. Zeimet.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

A la suite des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 5. des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital social est fixé à douze millions US dollars (12.000.000,00 USD), représenté par quatre cent quatre-vingt mille (480.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq US dollars (25,00 USD) chacune, entièrement libérées.»

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à 1.805.000,- francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: C. Faber, A. Francini, L. Pletschette, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 127S, fol. 45, case 2. – Reçu 1.518.494 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

J.-P. Hencks.

(07499/216/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 38.450.

Le texte des statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(07500/216/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COVESCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 43.929.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2000

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Luc Demaré, qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Dochen.

Le président constate que l'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre, par acte sous seing privé, à la majorité simple, sans que les publications n'aient été requises, les décisions figurant à l'ordre du jour qui est le suivant:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EURO avec effet au 1^{er} juillet 1999.

2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EURO à concurrence de EUR 2.106,48 pour le porter de EUR 247.893,53 à EUR 250.000,- par incorporation des Résultats Reportés.

3. Adaptation de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.»

4. Divers.

L'assemblée, après en avoir délibéré, prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le capital social actuellement exprimé en LUF est converti en EURO.

2) Le capital social est porté de EUR 247.893,53 à EUR 250.000,- par incorporation des Résultats Reportés à concurrence de EUR 2.106,48.

3) La mention du capital social est adapté.

4) L'article 3 des statuts est adapté et a la teneur suivante: «le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) représenté par cent (100) actions sans mention de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 12.00 heures.

L. Lemaré / P. Dochen / A. Willem

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 72, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07501/200/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

COVESCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 43.929.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

F. Baden

Notaire

(07502/200/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

CRI-CRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks.

EXTRAIT

Suivant convention de domiciliation conclue en date du 29 décembre 2000 entre 1) la société CRI-CRI, S.à r.l., Madame Christiane Onderwater-Pougin, indépendante, demeurant à B-5580 Jemelle, 8, rue Ravelli, Monsieur Hary Onderwater, demeurant à B-5580 Jemelle, 8, rue Ravelli et, 2) M^e Gilbert Hellenbrand, avocat à la Cour, demeurant à L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks, domicile a été élu en l'Etude de M^e Gilbert Hellenbrand pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 78, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07506/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 78.933.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 janvier 2001 que Monsieur Albert Schiltz a été nommé 4^{ème} administrateur de EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec pouvoir d'engager la société avec signature conjointe d'un autre administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'année 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 57, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07522/549/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

DBI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 72.674.

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2000

L'an deux mille, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DBI FINANCE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 51 du 15 janvier 2000,

modifié suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 471 du 4 juillet 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 72.674.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant à Lorry-les-Metz (France).

Le président nomme comme secrétaire Madame Céline Fournier, employée privée, demeurant à Metz (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 6.770.500,- EUR pour le porter de son montant actuel de 6.615.820,- EUR à 13.386.320,- EUR par émission de 677.050 actions nouvelles, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale par apport de 100% des actions de la société MOBILIFICIO SAN MICHELE, SRL, avec siège social via Montello n° 106, Pieve di Soligo (Treviso), Italie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Treviso sous le numéro 14550.

3.- Modification correspondante de l'article 5, premier paragraphe des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Premier paragraphe. Le capital social est fixé à treize millions trois cent quatre-vingt-six mille trois cent vingt euros (13.386.320,- EUR) représenté par un million trois cent trente-huit mille six cent trente-deux (1.338.632) actions d'une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune.»

4.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

La présidente soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 6.770.500,- EUR pour le porter de son montant actuel de 6.615.820,- EUR à 13.386.320,- EUR par émission de 677.050 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10,- EUR, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Les actions nouvelles ont été souscrites entièrement comme suit:

- huit cent douze (812) actions, par Monsieur Albino Dalla Betta, dirigeant d'entreprises, demeurant à Pieve di Soligo (TV), via Pati n° 19 (Italie),

- six cent soixante-quinze mille quatre cent vingt-six (675.426) actions, par Monsieur Marcello Dalla Betta, dirigeant d'entreprises, demeurant à Pieve di Soligo (TV), via Francesco Fabbri n° 163 (Italie),

- huit cent douze (812) actions par Madame Adriana Ghizzo, dirigeant d'entreprises, demeurant à Pieve di Soligo (TV), via Francesco Fabbri n° 163 (Italie),

tous trois représentés par Madame Sophie Mathot, prénommée,

en vertu de trois procurations sous seing privé, donnés à Pieve di Soligo (TV) le 20 décembre 2000,

lesquelles procurations, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant demeureront annexées aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les nouvelles actions ont été intégralement libérées par l'apport en nature de 845.000 actions de la société de droit Italien MOBILIFICIO SAN MICHELE SRL, avec siège social via Montello n° 106, Pieve di Soligo (Treviso), Italie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Treviso sous le numéro 145550, représentant 100% du capital social de ladite société, apport évalué à 13.109.530.000,- LIT, soit 6.770.507,- EUR arrondi à 6.770.500,- EUR.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, les apports en nature ci-dessus décrit, ont fait l'objet d'un rapport établi le 20 décembre 2000, par G.E.F., GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, représentée par Monsieur Jeffrey Davies, réviseur d'entreprises à Luxembourg, dont les conclusions sont les suivantes:

Conclusions

«Sur base des vérifications effectuées en conformité avec les recommandations de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et de l'examen des documents qui nous ont été soumis, nous n'avons pas de réserves à formuler sur la valeur des apports de EUR 6.770.500,- qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Lequel rapport après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente l'article 5, premier paragraphe des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Premier paragraphe. Le capital social est fixé à treize millions trois cent quatre-vingt-six mille trois cent vingt euros (13.386.320,- EUR) représenté par un million trois cent trente-huit mille six cent trente-deux (1.338.632) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 12.00 heures.

Evaluation, Dépenses, Frais

Pour la perception des droits d'enregistrement les parties déclarent évaluer le capital de 6.770.500,- EUR à 273.121.292,95 LUF (cous officiel du 1.1.1999: 1,- EUR=40,3399 LUF).

L'apport en nature consistant en l'apport de 100% du capital d'une société constituée dans l'Union Européenne, il est fait référence à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exonération du droit d'apport.

Ledit apport est effectué au regard et sous bénéfice des dispositions de la Directive 90/434/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 23 juillet 1990.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à environ 145.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, C. Fournier, S. Mathot, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 7CS, fol. 83, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 22 janvier 2001.

P. Decker.

(07507/206/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

DBI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 72.674.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'association

le notaire P. Decker

Signature

(07508/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

DENTAL SYSTEMS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.402.

En vertu des dispositions de l'article 11 bis §2 dernier al. de la loi du 10 août 1915, Messieurs Alain Steichen, Ian Sellers, Dr Franz Scherer et Madame Simone Blank déclarent en qualité de gérants en exercice de la société à responsabilité limitée DENTAL SYSTEMS HOLDING, S.à r.l., que les associés de celle-ci, au jour de la présente, sont les suivants:

- SCHROEDER GERMAN BUY-OUT 1992 LP1
- SCHROEDER GERMAN BUY-OUT 1992 LP2
- SCHROEDER GERMAN BUY-OUT 1992 LP3
- SCHROEDER UK BUY-OUT FUND III LTD PARTNERSHIP
- SCHROEDER UK BUY-OUT FUND III TRUST 1
- SCHROEDER UK BUY-OUT FUND III TRUST 2

- UK BUY-OUT FUND III CO-INVESTMENT SCHEME
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND LP1
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND LP2
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND LP3
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND LP4
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND LP5
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND LP6
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND PGGMLP
- SCHROEDER VENTURES INVESTMENTS LIMITED
- SCHROEDER VENTURES EUROPEAN FUND CO-INVESTMENT SCHEME
- SCHROEDER UK VENTURE FUND IV TRUST
- SCHROEDER UK VENTURE FUND IV LP1
- SCHROEDER UK VENTURE FUND IV LP2
- SCHROEDER UK VENTURE FUND IV CO-INVESTMENT SCHEME
- SCHROEDER UK VENTURE FUND III TRUST
- SCHROEDER UK VENTURE FUND III LP1
- SCHROEDER UK VENTURE FUND III LP2
- SCHROEDER VENTURES INTERNATIONAL LIFE SCIENCES FUND LP1
- SCHROEDER VENTURES INTERNATIONAL LIFE SCIENCES FUND LP2
- SCHROEDER VENTURES INTERNATIONAL LIFE SCIENCES FUND TRUST
- SCHROEDER VENTURES INTERNATIONAL LIFE SCIENCES CO-INVESTMENT SCHEME
- METROPOLITAIN LIFE INSURANCE COMPANY
- B INVEST 1
- SQUAM LAKE INVESTORS II LP
- DENTAL SOCIETE CIVILE
- Dr. Franz Scherer
- Paul Macdonald
- Ulrich Mauser
- Peter Jung
- Simone Blank
- Gabriele Mauser
- Christina Scherer

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

Pour DENTAL SYSTEMS HOLDING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 77, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07510/275/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FISEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.521.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FISEL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07542/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

DRANE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.667.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 10 août 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signature.

(07511/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

ELICO HOTELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 28, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.975.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

Pour ELICO HOTELS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(07513/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

ELICO HOTELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 28, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.975.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

Pour ELICO HOTELS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(07514/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

ELICO HOTELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 28, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.975.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

Pour ELICO HOTELS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(07515/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

E.F.E.C. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 45.817.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signature.

(07512/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

EMEA SOFTWARE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.023.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire relative aux comptes annuels 1999,
Assemblée tenue de façon extraordinaire au siège social de la société le 18 décembre 2000*

Troisième résolution

L'assemblée Générale ratifie la nomination de la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen, en tant que commissaire aux comptes, en remplacement de la COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l. Le nouveau commissaire aux comptes a repris le mandat de son prédécesseur.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide:

- de convertir avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF, pour un montant de LUF 1.250.000,- en euros pour un montant de EUR 30.986,69;
- de supprimer la valeur nominale des actions émises;
- d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros), représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

Strassen, le 8 janvier 2001.

FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 23, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07516/578/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.990.

Lors du Conseil d'Administration tenu le 15 janvier 2001, la décision suivante a été prise:

- la démission de Monsieur P.J.M. van den Brink de ses fonctions d'administrateur de la société a été acceptée, décharge pour son mandat sera demandée lors de la prochaine assemblée générale annuelle statuant sur les comptes 2000;
- cette décision a effet immédiat;
- les actuels administrateurs de la société sont:
 - M. J.O.H. van Crugten, financial advisor, résidant à Luxembourg
 - M. H.A. Faber, managing director, résidant à Luxembourg
 - M. R.A.A. Schaaphok, senior advisor, résidant à Luxembourg.

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07528/695/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

ERSEL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.735.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue extraordinairement le 3 février 2000, que l'assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission présentée par Monsieur Jean L. Faber, expert comptable réviseur d'entreprises, demeurant 15, boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg, de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société. La lettre de démission restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Cinquième résolution

En remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, la société ARTHUR ANDERSEN, Réviseurs d'Entreprises, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

ERSEL FINANCE S.A.

S. Vandt / R. Szymanski

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07517/043/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

ERSEL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.735.

Il résulte du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 7 juillet 2000, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Seule et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Reno Tonelli de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Reno Tonelli, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

En conformité avec la loi, Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / R. Szymanski

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07518/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

EXPAND SANTE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 72.703.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour la société

Signature

(07527/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

ESTORIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 35.249.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(07519/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

EUROPEAN RISK CAPITAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 29.387.

Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par l'Assemblée Générale du 29 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Signature.

(07523/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

EUROPEAN RISK CAPITAL COMPANY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 29.387.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 29 novembre 2000*

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

La cooptation de Yvette Hamilius en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Les mandats de Marc Muller, administrateur-délégué, Yvette Hamilius et Pier Domenico Garrone, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Pour extrait sincère et conforme

EUROPEAN RISK CAPITAL COMPANY S.A. HOLDING

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07524/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.270.

Lors du Conseil d'Administration tenu le 15 janvier 2001, la décision suivante a été prise:

- la démission de Monsieur P.J.M. van den Brink de ses fonctions d'administrateur de la société a été acceptée, décharge pour son mandat sera demandée lors de la prochaine assemblée générale annuelle statuant sur les comptes 2000;

- cette décision a effet immédiat;

- les actuels administrateurs de la société sont:

- M. J.O.H. van Crugten, résidant à Luxembourg

- M. H.A. Faber, résidant à Luxembourg

- M. H.J. Baeten, résidant aux Pays-Bas

- M. C.M. den Engelsen, résidant aux Pays-Bas

- M. P.J.H. Hermse, résidant à Luxembourg

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 51, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07530/695/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

**FAUSTINI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. NEW MECHANTRONICS PRODUCTS S.A.)**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.366.

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2000

L'an deux mille, le quinze décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEW MECHANTRONICS PRODUCTS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 19 août 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 16 décembre 1992, numéro 599.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économique, demeurant à Strassen.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Manuela Bosquée-Mausen, employée privée, demeurant à Arlon (B).

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Gabriella Stefanutti, licenciée en sciences économiques et commerciales, demeurant à Thionville (F).

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Changement de la dénomination de la société de NEW MECHANTRONICS PRODUCTS S.A. EN FAUSTINI INTERNATIONAL S.A.

2.- Modification de la première phrase de l'article 1^{er} des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de FAUSTINI INTERNATIONAL S.A.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de NEW MECHANTRONICS PRODUCTS S.A. en FAUSTINI INTERNATIONAL S.A.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa du premier article des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Premier alinéa. «Il existe une société anonyme sou la dénomination de FAUSTINI INTERNATIONAL S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, M. Mausen, G. Stefanutti, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 22 décembre 2000, vol. 416, fol. 32, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 janvier 2001.

E. Schroeder.

(07534/228/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FAUSTINI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 janvier 2001.

E. Schroeder.

(07535/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

EURINVEST PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.580.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 septembre 2000

«Le Conseil d'Administration prend acte du fait que Monsieur Gérald Everaert met son mandat d'administrateur à la disposition du Conseil avec effet à ce jour.

Le Président au nom du Conseil, remercie chaleureusement Monsieur Everaert pour son travail et sa précieuse collaboration au sein de la société.

Le Conseil d'Administration, sous réserve de l'agrément de la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF») décide à l'unanimité de coopter Monsieur Daniel Campagne à la fonction d'Administrateur. Ce dernier terminera le mandat de Monsieur Everaert qui vient à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001.

Le Conseil d'Administration dûment autorisé par les Actionnaires et sous réserve de l'agrément de la CSSF décide également de déléguer la gestion journalière à Monsieur Campagne qui l'exercera conjointement avec Monsieur Guido Steegmans.

Les Administrateurs poseront lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, la question de la décharge de Monsieur Everaert pour l'exercice de son mandat d'administrateur jusqu'à ce jour.»

Pour extrait conforme
EURINVEST PARTNERS S.A.
D. Verhaegen / G. Steegmans
Administrateur / Président du Conseil d'Administration

Copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 73, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07520/034/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

ESBP A.G., EUROPEAN-SPORTEVENTS & BUSINESS PROMOTIONS, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
H. R. Luxemburg B 77.540.

Bericht von der ausserordentlichen Generalversammlung einberufen durch die Aktionäre der Gesellschaft abgehalten im Hauptsitz der Gesellschaft am 25. September 2000

Anwesend: Alle Aktionäre.

Da die Versammlung beschlussfähig war, wurde sie als eröffnet erklärt. Nachfolgender Beschlüsse wurde vorgelegt und einstimmig beschlossen:

Beschluss

1) Herr Manuel Talar-Talarski wohnhaft in 2/313 Sonnleithnergasse, A-1100 Wien, scheidet als Verwaltungsratsmitglied und delegiertes Verwaltungsratsmitglied aus und erhält hiermit Entlastung, und dies mit Wirkung auf das Ende der Versammlung.

2) Herr Siegfried M. Kampl, wohnhaft in 3/2, 10. Oktoberstrasse, A-9560 Feldkirchen, wird als Verwaltungsratsmitglied ernannt, und dies mit Wirkung auf das Ende der Versammlung.

3) Herr Peter Valek, wohnhaft in 49/10 Sturzgasse, A-1150 Wien, wird als delegiertes Verwaltungsratsmitglied ernannt, und dies mit Wirkung auf das Ende der Versammlung.

Nachdem keine weiteren Beschlüsse vorlagen, wurde die Versammlung als geschlossen erklärt.

Unterzeichnet im Namen der ESPB A.G.
EUROPEAN-SPORTEVENTS & BUSINESS PROMOTIONS
T. Hörmann / B. Bivort
Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07525/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FIBIME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.706.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(07538/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.991.

Lors du Conseil d'Administration tenu le 15 janvier 2001, la décision suivante a été prise:

- la démission de Monsieur P.J.M. van den Brink de ses fonctions d'administrateur de la société a été acceptée, décharge pour son mandat sera demandée lors de la prochaine assemblée générale annuelle statuant sur les comptes 2000;
- cette décision a effet immédiat;
- les actuels administrateurs de la société sont:
 - M. J.O.H. van Crugten, financial advisor, résidant à Luxembourg
 - M. H.A. Faber, managing director, résidant à Luxembourg
 - M. R.A.A. Schaaphok, senior advisor, résidant à Luxembourg

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07529/695/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FAMIROLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 43.456.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour FAMIROLE S.A., Société Anonyme Holding

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

Signatures

(07531/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FAMIROLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 43.456.

L'assemblée générale statutaire du 20 juillet 1999 a nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes COMCO-LUX S.A., commissaire aux comptes, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

Pour FAMIROLE S.A.

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07532/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

GIACOMELLI SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 60.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 729.359,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001

Signature.

(07552/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.642.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administrateur tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Muller Marc, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAN S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07533/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FCM DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon.

L'an deux mille, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Roger Arrensдорff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

Monsieur Chaudry Mohammad Ashiq, administrateur de société, demeurant à Slalkot (Pakistan) Muradia Road, Model Town, Résidence Mira, et

Monsieur Ehtasham Ashiq, administrateur de société, demeurant à B-1000 Bruxelles, 150, boulevard Anspach,

Les deux ici représentés par Monsieur Jacques Orban, administrateur de sociétés, demeurant à L-8474 Eischen, 12a, rue de la Montagne, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées en date du 21 décembre 2000, à savoir une seule procuration pour les deux mandants, lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et par le notaire instrumentant, resteront annexées à la présente minute avec laquelle elles seront soumises à la formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme il est dit, seuls et uniques actionnaires de la société FCM DISTRIBUTION, société anonyme, avec siège social à L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon, constituée suivant acte du notaire Martine Decker de Wiltz en date du 9 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 373 du 24 mai 2000, se réunissent en assemblée générale extraordinaire, ayant pour ordre du jour:

1. Rectification de la résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 9 février 2000 ayant nommé administrateur:

la société FINEMA HOLDING S.A.

2. Nomination comme administrateur Monsieur Michel Mizin, administrateur de société, demeurant à B-1780 Wemmel.

3. Au besoin accepter la démission ou prononcer la révocation d'administrateurs avec ou sans décharge.

4. En général prendre les résolutions qu'il jugera convenir en rapport avec le remplacement d'administrateur.

Ils prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils rectifient la résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 9 février 2000 ayant nommé administrateur la société FINEMA HOLDING S.A.

Deuxième résolution

Ils révoquent la société FINEMA HOLDING S.A., avec siège social à L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon comme administrateur de la société avec effet au 9 février 2000 et lui donnent décharge de ses fonctions.

Troisième résolution

Ils nomment administrateur Monsieur Michel Mizin, administrateur de société, demeurant à B-1780 Wemmel, 23, avenue Ambiorix, avec effet au 9 février 2000.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice de 2005.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ils a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J. Orban, R. Arrensдорff.

Enregistré à Remich, le 3 janvier 2001, vol. 464, fol. 29, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 19 janvier 2001.

R. Arrensdorff.

(07536/218/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FIB INVESTMENT LUXEMBOURG, Fonds Commun de Placement.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

Le Règlement de Gestion au 21 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'agent domiciliataire.

(07537/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FINCONSULT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 35.504.

Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par l'Assemblée Générale du 20 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Signature.

(07539/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FINCONSULT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 35.504.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 20 novembre 2000*

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Les mandats de Marc Muller, administrateur-délégué, Georges Prost et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Pour extrait sincère et conforme

FINCONSULT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07540/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

HAMAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 68.480.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 février 1999, acte publié au Mémorial C n° 317 du 5 mai 1999.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 72, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAMAND, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(07561/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FINTEK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.060.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 80, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signatures.

(07541/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FORTUNE INTERNATIONAL SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.717.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Bergamaschi Sergio, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORTUNE INTERNATIONAL SERVICES HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07543/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FUGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 65.285.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 5 décembre 2000, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Madame Rachel Szymanski en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Madame Vania Migliore-Baravini, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 30 juillet 1999. L'Assemblée nomme définitivement Madame Rachel Szymanski en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

L'Assemblée prend également acte de la cooptation de Monsieur Maurizio Cottella en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Reno Tonelli, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 7 juillet 2000. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Maurizio Cottella en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat du Commissaire aux Comptes est venu à échéance en date du 15 mai 2000 et qu'en l'absence de nouvelle nomination et/ou de renouvellement de mandat, le commissaire aux comptes a poursuivi son mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., ayant son siège social à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / R. Szymanski

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07546/043/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

GIOVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.476.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GIOVE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(07553/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

GIOVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.476.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GIOVE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(07554/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

GIOVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.476.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 septembre 2000

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'Administration

M. Giovanni Jody Vender, entrepreneur, demeurant à Milan (Italie), président et administrateur-délégué;

M. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Gabriella Attardi, conseiller, demeurant à Rome (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11 boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

GIOVE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07555/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FRANCIS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.372.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour FRANCIS S.A., Société Anonyme Holding
BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Société Anonyme
Signatures

(07544/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FRANCIS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.372.

L'assemblée générale statutaire du 12 mai 1999 a nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, remplacement de Monsieur Christian Agata.

Cette même assemblée a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Monique Juncker en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour FRANCIS S.A.
BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07545/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FUNDACION JUAN MARCH LUXEMBURGO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.874.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège sociale le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FUNDACION JUAN MARCH LUXEMBURGO S.A.
Société Anonyme Holding
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Signatures
Banque domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07549/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2001.
